

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE LES MARCHES

Bulletin N° 32 - novembre 2025



SOMMAIRE

- 3 **ÉDITO**
- 4 **L'HISTOIRE DES ESCARTONS, 1343-1789**
- 12 **ADÈLE DE BELLEGARDE**
 - Le 7 janvier 2030 nous commémorerons les 200 ans de la mort d'Adèle de Bellegarde.
- 14 **LA VIE D'UNE PETITE FILLE AU CHÂTEAU DES MARCHES**
 - Témoignage Jeanine Dubreuil
- 18 **LA FERME ROSSET**
 - Témoignage de Pierre Rosset
- 21 **LA KORSA D'LÈ R'NOLYÈ**
 - La course des grenouilles.
- 23 **LE SAVIEZ-VOUS ?**
 - Philippe Casset, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur
 - Pierre Perceval. Garde du corps de Napoléon
- 24 **LES HABITANTS DE SAINT-ANDRÉ AU FIL DU TEMPS**
 - Généalogie
 - Cartes
- 30 **ÉVÈNEMENTS 2025 EN IMAGES**
 - 30 mars 2025, évocation historique en hommage à des combattants marcherous
 - 8 mai 2025 à Myans, hommage à la famille Korngold
 - 14 juin, visite à Apremont
 - 5 juillet, Croc'patrimoine
 - 7 juillet, sortie culturelle à Aime
 - 21 septembre, Journées Européennes du patrimoine aux Marches
 - Octobre, fouilles archéologiques

Informations/Adhésions

L'association « *Mémoire et Patrimoine de Les Marches* » a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Ghislain GARLATTI

Président

N° d'association : 0732015849

N° Siret : 820 305 985 00013

Adhésion : 10 euros et 5 euros pour mineurs, étudiants et demandeurs d'emploi.

Rédaction

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007.

Édité une fois par an, le bulletin « *Mémoire et Patrimoine de Les Marches* » présente aux lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne souhaitant contribuer à l'écriture du bulletin doit soumettre son texte et illustrations au comité de lecture.

memoire.patrimoine@gmail.com.

Directeur de publication :

Gh. Garlatti

Comité de lecture :

J. Dupoux-Peysson, M. Josserond, M.O. Laurent, N. Merlet-Dassé, N. Slavova-Garlatti.

Conception : par nos soins

Dépôt légal BNF : novembre 2015

BNF : N° ISSN : 2491-3278

©Tous droits réservés

Diffusion : à l'occasion de manifestations auprès des commerçants locaux, à la Médiathèque de Chambéry, aux Archives départementales de la Savoie, BNF, librairie AMALIVRE-Paris.

Bulletin gratuit

ÉDITO

Vous trouverez dans ce nouveau Bulletin les dernières et riches actualités de notre association.

Le patrimoine marcheru est de plus en plus connu et reconnu. Nos bornes frontières et notre *villeneuve* médiévale deviennent incontournables pour les spécialistes et amateurs d'histoire.

Grâce à nos recherches et notre travail de mémoire, notre monument aux Morts est devenu le premier de France (et donc d'Europe) à reconnaître tous les Morts de toutes les guerres contemporaines. Un exemple civique qui invite à être suivi par d'autres communes.

L'histoire de notre village continue chaque année d'être écrite. Vous trouverez ainsi des pages inédites de notre passé :

- Les souvenirs d'une petite fille au château des Marches,
- L'histoire de la famille Rosset et de la ferme du même nom,
- Les dernières recherches sur la tombe d'Adèle de Bellegarde et son énigmatique lien avec Pierre Perceval garde du corps de Napoléon,
- Le point le plus actuel sur les familles pionnières qui ont défriché Saint-André.

Mais l'intérêt du passé, c'est aussi son avenir. On attend donc avec impatience la prochaine publication du lexique patois (pensez à réserver) et les résultats de la grande campagne archéologique menée actuellement, sur notre territoire par l'archéologue italien Paolo Forlin.

Ghislain GARLATTI

Contacts

memoire.patrimoine@gmail.com

Les bulletins et l'actualité sont consultables
sur le site de l'association
patrimoinelesmarches.toile-libre.org/

Facebook

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61568474596598>

L'histoire des ESCARTONS

1343 - 1789

Parus en 2008 et 2009, nos Bulletins n°4 et n°6 mentionnent, dans les articles dédiés à l'histoire des écoles des Marches¹ que « *la plupart des maîtres étaient originaires de la vallée d'Oulx, de Briançon et de Maurienne, ils venaient des Escartons* ». Est cité par exemple : « *Louis Mathieu Frézel, originaire de Oulx* ».

À partir de la fin du XIV^e siècle nombre d'enseignants venant du Grand escarton briançonnais partaient à l'automne dans les campagnes du Dauphiné, de la Provence et du Lyonnais. Ils passaient l'hiver à instruire des milliers d'enfants à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques et même au latin.

Ces brefs articles ont éveillé notre curiosité sur une page méconnue, ou parfois oubliée, de notre histoire savoyarde et dauphinoise. Une omission de 450 ans qui furent pourtant exceptionnels. On parle aujourd'hui du système politique original de la République des Escartons.

4

Définition du mot « escarton »

Ce mot a pour origine un terme local : « escartonnement » qui signifie distribution, répartition des charges et impôts entre les membres des communautés. Ce nom sera donné aux assemblées réunies pour cette fonction. Puis, « escarton » désignera alors les unions de communautés, et plus tard leurs territoires mêmes.

Situation géographique du domaine des Escartons

Les Escartons faisaient partie du Haut-Dauphiné, territoire du Briançonnais qui était à cheval sur les versants français et italiens des Alpes. Au moment où l'histoire des Escartons commence, en 1343, cette contrée contient 7 200 foyers, soit 30 à 40 000 habitants, répartis sur cinquante et une communautés villageoises. Cet ensemble est appelé « **Le Grand escarton** », il est lui-même divisé en 5 regroupements de communautés :

- L'escarton de Briançon avec ses 12 communes
- L'escarton du Queyras, groupant 7 communes
- L'escarton de l'Oulx, groupant 21 communes
- L'escarton de Valcluson, ou Pragelas, groupant 7 communes
- L'escarton de Château-Dauphin, groupant 4 communes

Ce territoire, essentiellement montagneux, est bordé à l'est par le Pelvoux et la Barre des Écrins. On peut le définir comme un quadrilatère avec au point nord-ouest : le col du Lautaret, au point nord-est : la ville de Suse, au point sud-est : la ville de Château-Dauphin et au point sud-ouest : la ville d'Embrun.

A l'intérieur, sur ce territoire, toutes les hautes vallées convergent vers Briançon, sa situation en fera ainsi la ville principale du Grand escarton.

1- http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org/bulletins/bulletin_n004_11-2008.pdf
http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org/bulletins/bulletin_n006_11-2009.pdf



Carte provenant du site italien : Laboratorio ALTE VALLI Auteur : Rosanna Carnisio

Avant 1343

Avec son climat rude et ses longs hivers, cette région est pauvre, avec peu de terres cultivables en fond de vallée, mais riche de ses versants avec alpages et forêts.

Au cours des XII^e et XIII^e siècles, cette richesse est exploitée intensivement : défrichages intensifs et surexploitation des pâturages par la transhumance venant de Provence et du Piémont. Les communautés vont alors s'entendre et se regrouper pour réglementer et gérer l'utilisation des forêts, des pâturages. Quant à l'eau, sa gestion pour l'irrigation laisse déjà apparaître des regroupements de communautés. Il faut noter que ces communautés depuis les Romains ont toujours défendu leurs institutions et leurs intérêts. Si les autres provinces ont subi la domination et l'emprise de l'Empire romain en prêtant allégeance, le Haut-Dauphiné avec à leur tête le roi Cottius², n'a fait qu'un traité d'alliance. Ils ont repris à leur compte les droits des cités romaines : les *municipes*³.

Briançon devient un centre de commerce important et permet le développement de toute la région : tanneries, industries, drapières. Depuis 1240, en accord passé avec le Dauphin, ces communautés bénéficiaient déjà de priviléges et franchises. Fortes de leurs intérêts communs, la ville et la campagne, vont ensemble se battre contre les féodaux pour les préserver, pour obtenir des droits supplémentaires et acquérir une existence officielle, une autonomie. (Par exemple, la Suisse qui devient état fédéral en août 1291 par le Pacte d'Alliance.).

Partout où il y a des montagnes, il règne un esprit de liberté, disait Napoléon ...

La région connaît un essor démographique et c'est à cette époque que l'on remarque la migration hivernale de travailleurs.

2- Cottius a régné au siècle 1^{er}, son territoire : la vallée de Suze, la Maurienne et le Briançonnais. Les Alpes Cottiennes lui doivent leur nom.

3 -Apparut au IV^e siècle av. J.-C, statut de cité romaine octroyant à ses citoyens des droits civiques, notamment le droit de vote, ainsi que l'autogestion de son administration confiée à une assemblée de citoyens élus.

En 1343

A la fin du XIII^e siècle le pouvoir des Dauphins se renforce. Humbert II mène grand train, il est en difficulté financière et sans héritier. En conflit avec l'aristocratie, le Dauphin s'appuie sur les communautés rurales. « *Le dauphin Humbert II, sur le point d'abdiquer, préfère des sommes importantes en argent à la réalité du pouvoir.* »⁴.

Ces communautés en profiteront pour maintenir leurs anciens priviléges, en obtenir d'autres comme leur affranchissement et, ensemble, elles vont négocier une charte avec Humbert II.

Une charte signée le 29 mai 1343 à Beauvoir en Royans, en présence des représentants des 51 communes, de nombreux dignitaires et l'évêque de Grenoble, permet d'acheter l'ensemble des droits seigneuriaux contre 12000 florins d'or et une rente annuelle de 4000 ducats.

« *Seigneur Humbert II [...] remet, cède et transporte à perpétuité aux Universités et Communautés Briançonnaises, la Jouissance pleine et entière de ses Droits et Devoirs Féodaux et Seigneuriaux, [...] dans la présente Transaction, signée par Lui, Dauphin Humbert II d'une part, et par les Consuls, Syndics, et les Procureurs des Communautés et des Universités de la Principauté du Briançonnais, d'autre part.* »

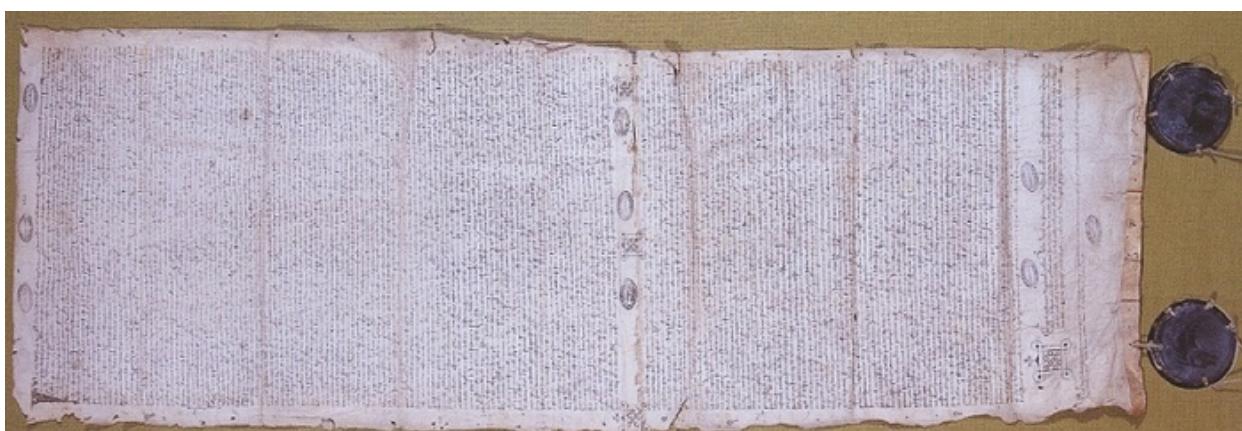
Ce sera le début officiel des Escartons et la charte sera leur constitution pendant 450 ans jusqu'à la Révolution Française.

6

En 1349, lors de la cession du Dauphiné à la France, puis lors de chaque avènement d'un nouveau roi, de Charles V à Louis XVI, les délégués des Escartons iront toujours faire reconnaître leurs droits acquis par leurs communautés et réclamer des lettres de confirmation.

On les appelaient les « hommes-libres-francs-bourgeois » :

« *Les habitants de ces communautés eurent le titre de franc-bourgeois, statut intermédiaire entre celui de la noblesse et de la roture. Ayant donc obtenu tous ses droits féodaux du Dauphin, les Briançonnais se retrouvèrent dans une situation politique et économique infiniment supérieure à celle de tous leurs voisins* »⁵.



Charte des escartons (source : site internet de l'Amelier)

Document écrit sur 2 peaux de moutons cousues (1,84 m de haut sur 1,2 m de large).

4 - Vaillant Pierre, Les origines d'une libre confédération de vallées : les habitants des communautés briançonnaises au XIII^e siècle. 1967 Bibliothèque de l'école des chartes.

5 - <http://www.briancon-vauban.com/escarton.html> "Les Escartons du Briançonnais" par Olivier Hanne

La Charte de 1343⁶

Cette charte de 37 articles reconnaît tous leurs avantages économiques et fiscaux. Elle leur permet d'élire toutes les années leurs représentants au suffrage universel : consuls, percepteurs, juges, officiers de police, greffiers. Elle leur laisse la gestion des bois, des pâturages et de l'eau. Elle les exonère des taxes sur le transit des marchandises et sur les transhumances (sauf sur les bêtes à laine). Elle donne l'autorisation d'éditer ses propres règlements de police, le droit de chasse et de port d'armes. Elle leur donne la charge de garder les frontières et de fournir chaque année 500 soldats pendant un mois. Le Dauphin se réservant le droit de justice.

Le fonctionnement des escartons

Pour les 5 escartons, lors des assemblées, tous les habitants (majeurs et de sexe masculin) peuvent se réunir librement (exception restante des municipes romaines que n'avaient pas les autres communautés dauphinoises). Leur fonction est d'escartoner charges et impôts locaux, mais aussi gérer leurs communs. Chaque escarton délègue ses représentants élus aux 2 assemblées annuelles du grand escarton qui a le même rôle que les 5 autres. Le nombre des délégués par escarton est défini en fonction du nombre d'habitants. Le Grand escarton a aussi d'autres attributions : gérer la levée des impôts royaux avec répartition des 4000 ducats annuels, la garde des frontières et la levée des gens de guerre. Il nomme ses députés aux États Généraux du Dauphiné.

Les échanges commerciaux

Ces libertés seront à l'origine de la prospérité des escartons. Elles permettaient aussi l'usage des monnaies étrangères⁷ lors des 3 grandes foires annuelles se déroulant à Briançon, lieu d'échanges commerciaux importants avec l'Italie, l'Espagne et la Hollande.

« Les tissus, tapis, épices, richesses, en général importés d'Orient par les ports riches de Venise, Pise, Gênes ... étaient transportés à travers toute l'Italie, puis la France, pour les seigneurs de l'époque friands de marchandises raffinées, et pour la papauté installée à cette époque en Avignon. Ce qui donna un essor formidable au commerce de la région, d'autant plus que les taxes, impôts et droits douaniers sur l'échange et la vente n'existaient plus dans les Escartons »⁸

MÉMOIRES ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR L'ACADEMIE SALÉSIENNE, t. 98

Chantal et Gilbert MAISTRE, Georges HEITZ

COLPORTEURS ET MARCHANDS SAVOYARDS DANS L'EUROPE DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES



6- <http://briancon-vauban.com/charter.html> Traduite sous la direction de Fernand Carlhian-Ribois, traduction souvent donnée comme référence.

7 - Alors qu'ailleurs elles étaient interdites par les ordonnances royales.

8 - La République des Escartons, autonomie communale dans le Briançonnais du Moyen Age à la révolution, Éditions Boîte à Outils, 2013.

L'enseignement dans les escartons

En France, jusqu'en 1789, on faisait peu de cas de l'instruction publique des masses populaires, bien souvent seul le clergé s'en chargeait. Ce n'est que sous la Convention, avec le décret du 30 mai 1793 qu'on instaura l'instruction gratuite pour les enfants des communes de plus de 400 habitants.

« Tandis que la majeure partie de la population des campagnes croupissait dans la plus profonde ignorance, on pouvait apercevoir au milieu des Alpes, dans une contrée pauvre, stérile, déshéritée par la nature, un petit foyer de lumière, brillant au sein des ténèbres et tendant à répandre ses rayons sur les régions environnantes. Nous voulons parler du Briançonnais »⁹

Depuis le début, pour les communautés des escartons, l'instruction publique était un devoir. Pendant les longs mois d'hiver, à toutes les époques, les habitants partaient pour faire commerce ou colportage vers d'autres régions en France : Provence, Languedoc et Bas-Dauphiné, et même à l'étranger : Italie, Espagne et Portugal. Savoir lire, écrire et compter était une nécessité. Depuis le début, lors des délibérations municipales signées par les conseillers municipaux, on constate que le nombre des signataires était presque égal à celui des membres présents.

L'instruction était prodiguée à tous les enfants. Chaque municipalité recrutait ses instituteurs après examen de leur savoir et de leur moralité. L'hiver, les femmes et les vieillards restés au foyer s'employaient à instruire leurs jeunes enfants filles ou garçons, qui ainsi profitaient d'un enseignement primaire familial.

« Les Briançonnais étaient d'avis que si chacun a le droit de recevoir le bienfait de l'instruction, chacun aussi a le droit de concourir à la répandre. »¹⁰

Ils avaient en mémoire cette maxime ancestrale : « *Enfants, apprends, si tu es sage ; vaut mieux science qu'héritage ; quand l'héritage manquera, la science te nourrira* ».

A la belle saison, lors des récoltes, beaucoup d'élèves étaient absents. Cette perte de temps saisonnière était compensée dans la durée de 12 années d'études. Le programme d'enseignement était très complet. La lecture comprenait : le français et le latin, dans des manuscrits, des livres religieux, puis venaient l'écriture, le calcul, l'arpentage, la grammaire française, la géographie, le plain-chant (pour chanter en chœur).

Par contre, le droit des filles à bénéficier de l'enseignement communal, fut beaucoup plus tardif - vers 1632. Beaucoup d'habitants, cultivateurs l'été et maîtres d'école l'hiver, sont allés enseigner dans toutes les régions. Pour se vendre, ils avaient sur leur chapeau soit une plume pour leur aptitude à enseigner la lecture et l'écriture, soit deux plumes pour le calcul et sciences naturelles et trois pour le latin.

L'instruction du peuple atteignait dans le Briançonnais un niveau sans pareil pour l'époque : 35% des femmes et 90% des hommes savaient lire. En 1713, sous Louis XIV, des envoyés de la cour qui pensaient avoir à faire à des paysans illettrés signant d'une croix, furent ébahis de recueillir de belles signatures accompagnées de commentaires¹¹.

Depuis le début des escartons, grâce à cet enseignement chacune des assemblées a pris grand soin de conserver et préserver toutes leurs archives écrites, symbole de leur liberté. Les Archives de Briançon sont riches de tous ces documents.

9 - État de l'instruction primaire dans le Briançonnais, avant 1790 par Dr Jean-Armand Chabrand

10 - Ibid.

11 - <http://www.briancon-vauban.com/escarton.html> "Les Escartons du Briançonnais" par Olivier Hanne

De 1343 au traité d'Utrecht

Avec cette charte, tout semblait parfait, la liberté, la prospérité et le commerce étaient là. Mais... Bien que tous les citoyens soient libres francs-bourgeois, des classes distinctes se sont formées dans la société. D'un côté : ceux qui se sont enrichis grâce au commerce ou des hautes études : marchands, artisans, bourgeois, avocats, médecins et de l'autre côté : les citoyens anonymes. Les premiers prétendaient avoir plus le droit d'être consul, les autres se référant à la charte disaient que tout citoyen pouvait l'être, à la population de faire son choix lors du suffrage universel.

Les contestations entre les 2 clans furent incessantes dès 1610. Malgré un calme relatif dû aux interventions du Conseil du roi et du Parlement, elles sont devenues plus violentes avec le temps. Parfois aussi, personne ne voulut accepter la charge en période difficile de guerres civiles ou religieuses.

Les nombreuses guerres avec l'Italie ont appauvri les escartons : en 1494, sous Charles VIII impliquant le Duché de Savoie¹², en 1515 sous François 1^{er}, en 1543 l'attaque franco-turque contre la Savoie. Les batailles menées par Charles-Emmanuel 1^{er}, Duc de Savoie, entre 1591 et 1598, les impliquèrent directement sur leur territoire.

Dans la charte de 1343, les communautés des escartons devaient héberger et nourrir les troupes lors de leurs passages, d'où une forte augmentation de leur fiscalité¹³ et leur appauvrissement. Elle s'exerça surtout sur les communes rurales qui engendrèrent des révoltes paysannes entre 1579 et 1580.

En parallèle, les communautés, après les guerres et la fiscalité, ont eu à se battre en permanence pour faire respecter leur charte et leur autonomie contre le centraliste de la monarchie.



Charles VIII et les troupes françaises pendant la campagne d'Italie par Giuseppe Bezzuoli

12- <https://armeehistorique.fr/charles-VIII-debut-des-guerres-italie-1494>

13 - Surtout la lourdeur des tailles sur les terres agricoles.

Traité d'Utrecht de 1713

En 1700, à la mort de Charles II d'Espagne, ce roi sans héritier lègue par testament sa succession à Philippe V, petit-fils de Louis XIV. S'élèvent alors des contestations dans de nombreux pays limitrophes... Ainsi débute la guerre de Succession (1701-1714) à laquelle ce traité mettra fin.

Signé en 1713, il impactera fortement le territoire de grand escartons de Briançon. Le Duc de Savoie, Victor-Amédée II hérite de tous les territoires alpins côté Piémont à la ligne de partage des eaux. Ainsi les 3 escartons : Oulx, Château-Dauphin et Pragelas entrent dans ses possessions. En contrepartie, le Roi de France Louis XIV recevra du duc la vallée de Barcelonnette.

« Les populations avaient été considérablement affaiblies par les années de conflit qui avaient précédé la signature du traité. En 1709, l'hiver est très dur. À court de foin, indispensable pour le déplacement des troupes, l'intendant du Dauphiné donne l'ordre de réquisitionner l'ensemble du foin des Briançonnais qui vont beaucoup en souffrir »¹⁴.

Ces communautés vont être divisées, sur les 51 à l'origine des escartons, seules 19 resteront. On parle de la cession des vallées françaises les plus riches. Cette amputation territoriale marquera leur déclin, mais ce traité de fin de guerre fut un soulagement pour les habitants



Nadine Vivier : La « république des escartons » entre Briançonnais et Piémont (1343-1789)

Colorisée et ajout du tracé frontalier (croix rouges) par l'auteur de l'article.

La Révolution française 1789

Quand la Révolution française éclata, les Briançonnais n'avaient rien à gagner.

« La Révolution de 1789, que le peuple français acclama avec enthousiasme, ne fut pas acceptée sans défiance ni même, nous devons le dire, sans protestation par les Briançonnais. Elle avait, pour eux, le tort de venir détruire ces libertés et ces immunités précieuses pour la conservation desquelles leurs ancêtres n'avaient cessé de lutter, qui, pendant plusieurs siècles, avaient procuré une prospérité relative à leur pays. »¹⁵

Des délégués du Grand escartons se sont rendus à l'Assemblé de Vizille en juillet 1788. Leurs protestations ont été vaines, ils ne furent pas écoutés. Ainsi, le 31 mai 1790, ils font parvenir à l'Assemblée Nationale leur adhésion.

14 - <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2013/05/09/utrecht-pour-plus-de-paix-a-la-frontiere> Isabelle Fouilloy

15 - Source gallica.bnf.fr : Briançon administré par ses consuls Chabrand par Dr Jean-Armand Chabrand, 1888.

La devise Liberté, Égalité, Fraternité était la base au départ des escartons. Mais, après le Révolution, tous leurs priviléges ont été nivelés par le bas, avec des administrations centralisées en lieu et place de leur administration indépendante :

« Ils avaient bien raison de s'enorgueillir d'avoir eu pendant près de cinq siècles, une administration indépendante, si différente de celle du reste de la France et qui, en 1787, était citée comme exemple. »¹⁶

Conclusion

Nous espérons que cette esquisse succincte vous fasse découvrir les quelques pages passées sous silence ou oubliées de nos livres d'histoire générale. Qu'au début du XIV^e siècle, les habitants, instruits et libres-francs-bourgeois, d'un si petit territoire de montagne aient su penser et élaborer une telle démocratie à échelle humaine, est exceptionnel. Il est dommage qu'elle se soit terminée en passant sous les fourches caudines de la centralisation jacobine. L'organisation prévue par la Charte fut abolie par l'Assemblée constituante ainsi que l'ensemble des priviléges de ces communautés.

« On y voit l'histoire minutieusement traitée d'une charte constitutionnelle du XIV^e siècle, d'une constitution écrite à la manière des nôtres, qui n'a pas eu, comme celles-ci, la prétention d'être une œuvre de haute logique, mais qui a duré cinq cents ans. De pareils faits, quelque petite qu'en ait été la scène, sont, pour les hommes de notre temps, dignes d'attention et de réflexion. »¹⁷

Sources

La république des Escartons, autonomie communale dans le Briançonnais du moyen âge à la révolution aux Éditions Boîte à Outils, 2013

Le maître d'école briançonnais A. Albert, 1872

http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org/bulletins/bulletin_n004_11-2008.pdf

http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org/bulletins/bulletin_n006_11-2009.pdf

<https://www.laboratorioaltevalli.it/rosanna-carnisio>

<http://www.briancon-vauban.com/escarton.html> "Les Escartons du Briançonnais". Par Olivier Hanne,

<https://armeehistorique.fr/charles-viii-debut-des-guerres-italie-1494>

<http://briancon-vauban.com/charter.html>

Traduite sous la direction de Fernand Carlhian-Ribois, traduction souvent donnée comme référence.

<https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2013/05/09/utrecht-pour-plus-de-paix-a-la-frontiere> (commentaire d'Isabelle Fouilloy)

<https://museemilitairelyon.com/2021/10/13/batailles-en-savoie-1591-1598/>

<https://amelier.blog4ever.com/>

gallica.bnf.fr

- Archives départementales des Hautes-Alpes

- Alexandre Fauché-Prunelle, Essai sur les anciennes institutions autonomes ou populaires des Alpes Cottiennes-Briançonnaises Tome 1 en 1856, Tome 2 en 1857

- État de l'instruction primaire dans le Briançonnais, avant 1790 par Dr Jean-Armand Chabrand

- Briançon administré par ses consuls par Dr Chabrand Jean-Armand Chabrand, 1888

www.persee.fr

- Nadine Vivier, La « république des escartons » entre Briançonnais et Piémont (1343-1789)

- Augustin Thierry 1795-1856 historien Récits des temps mérovingiens

- Vaillant Pierre, Les origines d'une libre confédération de vallées : les habitants des communautés briançonnaises au XIII^e siècle. Bibliothèque de l'école des chartes. 1967

Jeanine DUPOUX-PEYSSON

16 - Ibid.

17 - Augustin Thierry (1795-1856), historien. Récits des temps mérovingiens (1840), Bruxelles, Ed. Complexe, 1995. Coll. Historiques, 94.

Adèle

DE BELLEGARDE dernière aristocrate des Marches

Le 7 janvier 2030 nous commémorerons les 200 ans de la mort d'Adélaïde de Bellegarde. La dernière aristocrate des Marches est une figure incontournable de l'histoire de notre village, sa vie reste encore sous bien des aspects mystérieuse. Sa mort ne l'est pas moins.

Fin 1829, elle rend visite à Paris, à son fils Louis François Aurore GARAT de CHENOIZE (1801 – 1837), garde du Corps du Roi.

Chez lui, elle meurt à l'âge de 54 ans, après une vie bien remplie d'aventures et de tumultes.

La tradition historiographique la faisait inhumer dans la division 11 du cimetière du Père-Lachaise.



12



Entrée du cimetière du Père-Lachaise



Tombe
Garat et Soubiran de Bellegarde

C'est donc tout naturellement que j'entrepris lors d'un passage à Paris en mars 2025, un pèlerinage sur sa tombe, cela me paraissait indispensable. Malheureusement, après une heure à scruter les tombes, je ne trouvais que celle de son amant Garat et de leur fille Marie.

Pierre Jean Garat (décédé en 1823) est un chanteur renommé, avec lui Adèle a un fils (présenté plus haut) et une fille, Marie Aimée Aurore Garat de Bellegarde, (1802-1886) Mariée en 1827 à Joseph Soubiran, elle aurait conservé jusqu'à sa mort le piano Erard de son père.

Mais Adèle, où pouvait-elle être ? Troublé, je scrutais les tombes à l'abandon, ou aux épitaphes effacés, en vain.

Gentiment sollicité le conservateur du cimetière chercha en vain dans ses archives numérisées, hélas sans trouver la belle marcherue. "Adélaïde", "Adèle", "victoire", "dame de Chenoise", rien ne sortait de l'ordinateur.

Dans le train de retour, j'explorais les autres pistes possibles. Certains auteurs exprimaient l'hypothèse qu'elle était enterrée à Chenoise, où elle avait une propriété et un titre. Le service d'état civil du petit village perdu entre Paris et Châlons en Champagne fut ainsi dérangé.

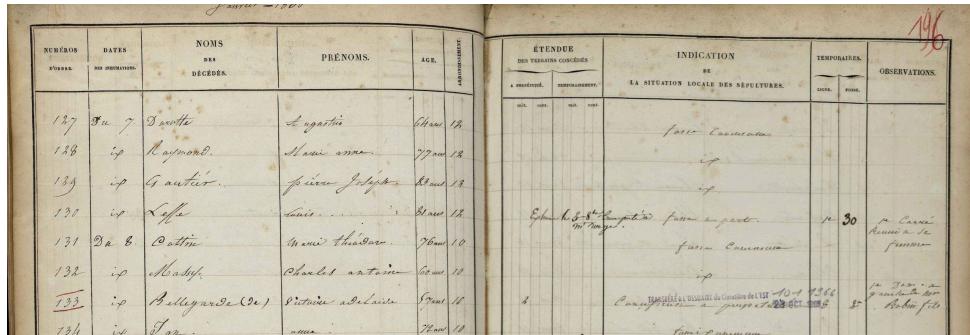
La première recherche numérique ne donna rien, normal les registres n'étant numérisés que jusqu'en 1856... la recherche dans les registres papier ne donna rien non plus.



De retour aux Marches, Marie-Odile Laurent, responsable du groupe de généalogie nous informait justement du récent travail de l'Aredes signalant qu'Adèle de Bellegarde avait été inhumée en janvier 1830 au cimetière de Montparnasse. Il n'existe malheureusement pas d'image de sa tombe.

Paul Chemin m'envoya alors le relevé signalant la translation des restes dans un autre cimetière.

Et les service du cimetière de Montparnasse m'indiquaient que « la tombe d'Adélaïde tombée en désuétude, ses restes avaient été déménagés et le reliquaire transféré à l'ossuaire du Père-Lachaise le 10 janvier 1966 ».



NOMS NOMS NOMS NOMS	DATES DES INHUMATIONS	NOMS DES DÉCÉDÉS	PRÉNOMS	AGE	ADRESSE	ÉTENDUE DES VÉRAISSONS CONCESSIONS		INDICATION DE LA SITUATION LOCALE DES SÉPULTURES	TEMPORAIRES OU PERMANENTES	OBSERVATIONS
						A PROFONDEUR	TEMPORAIRES			
137	Jan 7	D'arotte	Augustin	8 ans 18				Paris - Cimetière		
138	18	Raymond.	Marie Anna.	77 ans 18				18		
139	19	Gautier.	Frédéric Jérôme	8 ans 18				19		
140	19	Offe	8 ans 18				20		
141	20 8	Cotton	Marie Thérèse	76 ans 10				21		
142	19	Madys.	Charles Antonin	6 ans 18				22		
143	19	Bellegarde (de)	Sisterine Adélaïde	Great 18				23		
144	19		Anna	8 ans 18				24		

Registre inhumation - ligne 133 : Adélaïde de bellegarde



Intérieur de l'ossuaire
Père-Lachaise

Sur le site du Père-Lachaise on peut lire le paragraphe suivant :

“Le public ignore généralement que derrière le monument aux morts d'Albert Bartholomé se cache un ossuaire.

Outre le Père-Lachaise, cela concerne 16 autres cimetières : Montmartre, Montparnasse, Belleville, Charonne, Bercy, La Villette, Batignolles, Saint-Vincent, Auteuil, Grenelle, Passy, Vaugirard, La Chapelle, Pantin, Saint-Ouen et Bagneux.

Le Conseil municipal de Paris, le 29 décembre 1947, décide de construire un ossuaire central au Père-Lachaise. Il le fait grâce à un d'emprunt et il en confie la conception à l'architecte Jules Formigé. L'ensemble se compose de galeries avec deux entrées ouvertes de chaque côté du monuments aux morts. Dans ces galeries, on a aménagé des cryptes correspondant aux cimetières d'origine, dans lesquelles on place les boîtes à ossements.

Lorsqu'une crypte est complète, on procède à son scellement par une dalle portant gravés les noms des personnes inhumées. Ainsi, les droits à concession perpétuelle sont respectés.

On met en service l'ossuaire du Père-Lachaise le 1^{er} janvier 1953."

Cet ossuaire est gigantesque, avec près de 5000 m², accueillerait 10 millions de morts....



C'est donc là dans cette sorte de bunker, aux couloirs gris dans une boîte entourée d'autres boîtes que repose la dernière seigneuresse des Marches.

Gh. GARLATTI

UN ORPHELINAT AUX MARCHES

La vie d'une petite fille au château des Marches

Pendant près d'un siècle, depuis qu'Alix Costa de Beauregard a créé un orphelinat aux Marches, le château a accueilli une multitude de jeunes filles, les premières arrivèrent le 02 août 1882.

Vue de l'extérieur la mémoire villageoise retient le souvenir d'un environnement strict et fermé. Aujourd'hui le témoignage d'une ancienne pensionnaire offre une vision « de l'intérieur » très intéressante et bien différente.

Jeanine Dubreuil est née d'un père militaire en Indochine. Du fait de la guerre, à 6 ans et demi elle est rapatriée en France. Un soir de juin 1959 elle arrive en Savoie la montagne qu'elle découvre alors l'impressionne, arrivée tard elle est seule dans le réfectoire pour un repas mémorable : jambon purée et fraises au dessert. Montée au dortoir ses désormais camarades s'agglutinent autour d'elle : « *elle n'est pas jaune.....* ».

14



Alix Costa de Beauregard
Fille de la charité de saint Vincent de Paul
en religion : Soeur Mélanie
1847 - 1915



Photo des pensionnaires

LES PETITES PENSIONNAIRES

A ce moment de l'histoire du château la plupart de ses camarades sont des filles de commerçants de Chambéry et de la proche région placées là, en pension complète, par souci d'une « bonne éducation ». Peu sont les filles arrivées suite à un divorce ou un deuil. Environ 80 petites sont réparties en 4 ou 5 équipes d'une vingtaine, par classe d'âge. Jusqu'en 1962 elles portent un uniforme.

Elles dorment aux étages supérieurs où il fait chaud en été comme en hiver. Dans le grand dortoir les petites ont des box de huit lits. Dans le dortoir des petites la toilette du soir se fait sous surveillance aux lavabos alignés, la petite toilette intime se fait aux bidets qui se trouvent dans une pièce où se trouvent également les WC. Deux douches par semaine le mercredi et samedi après-midi. Dans le dortoir des grandes par contre il y a des box de 4 avec séparation. Il y a aussi des lavabos alignés mais également des box individuels fermés avec wc et douches. On fait son lit aidée par une marraine plus âgée. Comme partout de petits groupes de copines se forment.

L'EMPLOI DU TEMPS

Lever à 7h, deux par deux on descend les escaliers en silence, on longe la salle d'étude, la lingerie et passant par l'extérieur on arrive au réfectoire. Le petit déjeuner est déjà servi : beurre, tartine, confiture, miel, café au lait, thé ou chocolat chaud en alternance et selon les saisons. Puis à pied, direction l'école Saint-Maurice pour les filles, en rang, escortées par leurs deux enseignantes vers les 3 salles de classe. Bernard Fontanel fils du jardinier était le seul garçon de l'école. Pour les grandes à vélo était comme hiver, direction Myans, chez les Ursulines (derrière l'auberge) pour la 6^e à la 3^e. L'établissement est géré par 5 ou 6 sœurs, dont Sœur Marie-Théophile. Ces deux écoles sont ouvertes aux autres filles du village, ce qui permet de se faire des copines.

Midi, retour au château pour déjeuner : entrée, plat chaud, bonne nourriture, bon fromage, bon dessert et de l'eau avec antésite (jamais pure). Récréation puis départ pour l'école. Parfois il neigeait jusqu'à mi cuisse, Rosaz ou Fontanel faisaient le chemin. Deux fois seulement, les demoiselles furent bloquées au château : on y fit les devoirs.

En rentrant, goûter : tartines avec barre de chocolat, ou fruit, pâte de fruit, vache qui rit. Café au lait ou chocolat au lait l'hiver. Et toujours des grosses miches de pain frais livrées en camionnette.

Le soir : soupe déjà servie, féculents riz ou pâtes, charcuterie ou viande froide, fromage et dessert. On mange en silence on chuchote mais autour des tables de 6 ou 8 on s'échange les plats. Vendredi on mange du poisson, du merlan, « *qui dépasse de l'assiette* ».

Un jour les grandes tables en pierre, cassées, furent remplacées par de nouvelles tables. Pour l'occasion on pique-niqua au parc. Le dimanche on se levait plus tard et il y avait un petit déjeuner amélioré (avec du chocolat). À la messe, les pensionnaires étaient assises à gauche sur les premiers bancs en entrant dans l'église. A midi, roast-beef, gratin dauphinois ou poulet rôti frites. Une religieuse et deux dames servaient abondamment avec double service si besoin... mais les assiettes devaient être vides à la fin. Pas de gaspillage ! Une fois par mois pour confesse, il faut préparer sa liste de péchés à l'avance, on s'interroge : « *Qu'est ce que je peux mettre comme péchés ?* »



Vue sur ce qui était l'établissement des Ursulines à Myans

ACTIVITÉS

Le cadre bucolique du château permet des activités agricoles non obligatoires : récolte des pissenlits, doucette/mâche, une journée de vendange. Au printemps cueillette du tilleul avec l'aide de monsieur Rosaz, pour en faire des tisanes avec miel et pain d'épice l'hiver. Au encore aller chercher le buis pour les rameaux.

L'été baignade très surveillée au lac de st André. « *On nous encourageait beaucoup à lire* », il y avait 2 bibliothèques, 1 pour les petites et 1 pour les grandes avec les livres appropriés. Les jours pluvieux ou neigeux : travaux d'aiguilles ou jeux de société, accompagnés de musique yéyé autorisée. Les grandes apprenaient la couture à Myans, les petites la broderie au château, le tricot et l'habillage de poupée, « *j'ai fait mon 1^{er} pull à 8 ans* »

On apprenait aussi la bienséance, comment placer les gens à table. Une Chorale permettait d'apprendre le chant pour la messe dans la grande salle le 1^{er} vendredi de chaque mois.



Communion solennelle de Jeanine

LES LOISIRS

16

« Promenade dimanche ou jeudi après-midi, vers Myans, Montmélian, lac de Saint-André, la Pierre-Hachée, aux collines du bois Robert. Les bons points gagnés permettaient une petite kermesse dans la salle d'étude où l'on échangeait ses points contre des carnets, bonbons, parfum, savonnette.... On avait droit au cinéma ambulant : 1 fois par trimestre une camionnette venait à l'école. Et un bus emmenait les petites pour le cinéma à Chambéry 1 fois par an. Ben Hur, la belle et la bête, blanche neige.... La télévision est arrivée au château, en noir et blanc. Le programme était choisi par les monitrices : chansons de variété le dimanche après-midi, mercredi soir cirque, film le samedi soir, western après la promenade.

On avait droit au vin blanc chaud et au Saint-Genix en revenant de la messe de minuit. Un spectacle était préparé pour Noël et dans la grande salle on découvrait les cadeaux sur les bancs : dont 3 choisis dans une liste concoctée par les commerçants de Chambéry. Avec papillotes, oranges et premières mandarines. De même le tirage et goûter des rois se faisaient dans la grande salle.

On fêtait bien évidemment Pâques en jouant des comédies, et en buvant de la limonade. On attendait aussi le grand spectacle de fin d'année au mois de juin avec les parents et le député et quelques dames en retraite qui aidaient au ménage et à la préparation des costumes. Les élèves recevaient leurs prix, des livres généralement.

Puis il y avait la grande kermesse dans le parc, puis plus tard sur l'allée des tilleuls. À la Fête-Dieu il fallait cueillir les roses, défiler depuis l'église, par la rue, jusqu'au grand parc et l'estrade, déguisées en petits anges ou en archanges Gabriel, Raphaël ou Michel. Sœur Françoise préparait des fêtes de plus en plus fastueuses. On allait aussi à la kermesse de Myans 1 fois par an avec pique-nique.

On pouvait passer ses vacances sur place, avec activités et pic-niques, et partir en colonie 1 mois à Gex à la Noyelle, dans l'Ain avec des filles de Lyon. Au programme : cabanes dans les bois, baignades dans les cascades, jeux de piste, le soir petits spectacles et danses folkloriques (!). On partait en excursion en car autour du lac Léman, avec notre argent de poche on faisait notre plein de chocolats suisses Il y avait aussi la tradition du "Grand voyage". En convoi, les commerçants de Chambéry venaient en voiture, accompagnés des sœurs et les garçons du bocage pour aller jusqu'en Suisse ou au parc de la tête d'or à Lyon. Escortées par les motards, l'événement donnait lieu à une photo dans le journal. Il arrivait de prendre le bus sur la place des Marches pour aller à Chambéry accompagnée par une sœur pour faire des courses au grand magasin Aux Dames de France pour faire son trousseau d'hiver et d'été, on grandit vite à cet âge».

ESPIÈGLERIES

Les terrasses magnifiques, remplies de rosiers attiraient les petites venant sentir les parfums des lys, chèvrefeuille, iris... Certaines faisaient des raids dans les framboisiers du jardinier, ou grappillaient les groseilles de l'école Saint-Maurice (qui avait un petit jardin). D'autres exploraient les caves et le garde manger de l'aumônier. Au lieu de traîner dans la cour un petit groupe de 3 partait en expédition dans le grenier à la porte déverrouillée : où se trouvait un stock de valises, on fouille ce grenier immense avec plusieurs sections, on y trouve de très vieux jeux de cartes, des robes, des costumes, un petit livre noir avec dessins d'homme aux yeux bandés,... On faisait des concours de glissade avec élan sur le carrelage de la grande salle, ou la course par trois à descendre l'escalier sur les fesses ou sur la rampe ! On jouait à cache-cache dans le château et ses endroits secrets, comme la petite cache au demi-niveau de l'escalier. Au bureau de tabac rue centrale le jeudi, on se faisait peur à dérober des bonbons à 1 centime en essayant d'embrouiller la vieille commerçante qui avait du mal à passer au nouveau franc. Méfante la vieille marcherue changea de méthode : « *Je ne compte plus je pèse !* ».

DISCIPLINE

Plusieurs consignes dictaient la conduite des pensionnaires : ne pas s'approcher des ouvriers qui travaillent à repeindre le château, ne pas toucher les lapins, ne pas s'approcher du mendiant sale et barbu nourri par les sœurs à côté des cuisines, ne pas parler des dames en médaillon dans la grande salle, « *qui ne sont pas un exemple à suivre* ».

Interdit de regarder une certaine maison du bourg où résidaient une dame et ses deux filles « très jolies », on ne sait pas pourquoi « on se doutait qu'il y avait quelque chose de louche ». Elles faisaient des gants. Interdit de s'intéresser à B. Bardot, ce n'est pas un exemple à suivre...

La discipline était naturelle dans cet environnement bienveillant. « *Je n'ai jamais entendu une sœur crier. Pas de gifle ni de fessée non plus. La Sœur tapait dans ses mains et tout le monde se levait. Les filouteries et chamailleries se réglaient dans le bureau de la mère supérieure. La punition était d'aider les dames à faire le ménage le soir, à débarrasser la table à midi ou à la lingerie pour plier les draps durant une semaine. ... En règle générale jamais de privation de dessert ou de sortie, plutôt privation de télévision remplacée par des poèmes à apprendre par cœur. UN TROP DOUX COCON !* ».

« *J'ai beau creuser je n'ai pas de mauvais souvenir. Si tous les enfants du monde avaient connu cela... !* », il y avait tellement de gentillesse, de patience... pas de racisme.

Mais on était hors du temps et on ignorait tout du monde extérieur et même comment on faisait les enfants. On n'était pas armée pour la vraie vie, où on se retrouve trop naïve, avec un vocabulaire décalé».

Les sorties permettaient de découvrir les juke-box, Hervé Villard, Claude François. Mais des lectures improvisées, comme James Bond, Casino royal, étaient incompréhensibles et violentes.

L'actualité rattrape tout de même cette vie de château. En 1962 des rapatriée d'Algérie arrivent, « il faut être très gentilles avec elles, elles ont connu la guerre », une messe est donnée pour la mort de Kennedy, mais on ignore comment il est décédé. De même si on sait que Maryline meurt on ne sait pas que c'est un suicide...

Au bout de 8 ans en juin 1967, Jeanine quitte le château pour Paris. Elle reviendra en Savoie. Dix-huit ans plus tard elle fera une visite au château avec ses deux fils... de nouveaux bâtiments avaient été construits dans la cour. La pension a été fermée aux enfants pour des raisons de sécurité suite au drame de la discothèque du 5/7 à Saint-Laurent-du-Pont le 1^{er} novembre 1970. Cette tragédie nécessitera des lois sécuritaires sur l'évacuation rapide en cas d'incendie... En 1970 cet établissement devient une maison de retraite.

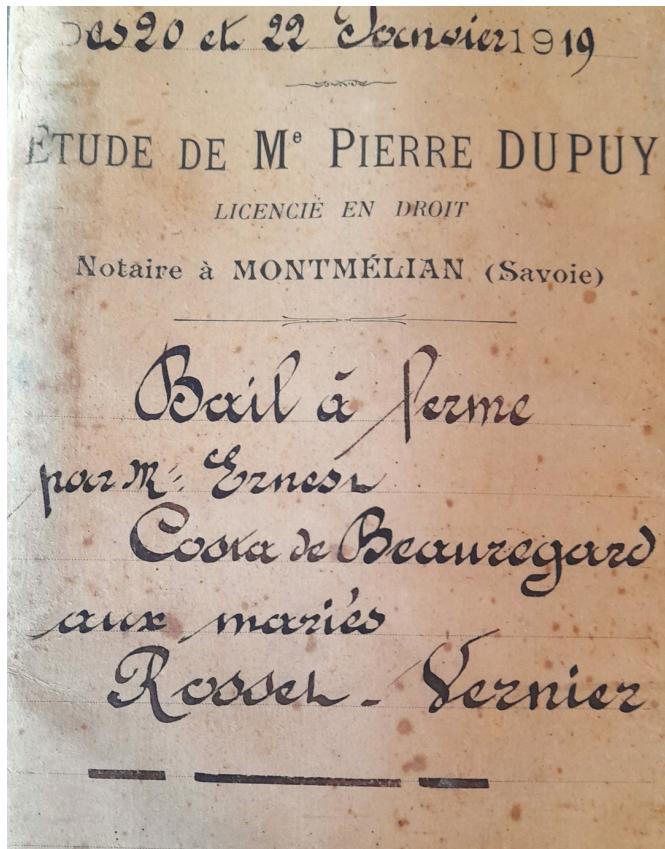
“LA FERME ROSSET”

Samedi 23 novembre 2024, Monsieur Pierre Rosset (dit Pierrot) nous invitait à venir découvrir quelques archives liées à l'Histoire de la ferme familiale, connue des Marcherous sous le nom de « Ferme Rosset ».

La famille de Pierrot est une ancienne famille de fermiers savoyards. Au fil des générations, elle a exploité au 19^e siècle des terres à Chamoux, puis à La Chavanne, avant de s'installer en 1919 aux Marches. Petit-fils de Pierre Rosset et de Thérèse Vernier, fils de Frédéric Rosset et d'Anne-Pauline Voguet, Pierrot nous tend, non sans émotion, les photos de ses ancêtres et de vieux papiers.

Parmi eux, le bail de janvier 1919 qui acte le contrat entre sa famille et Ernest Costa de Beauregard, propriétaire des 15 hectares de la grande « ferme du Bourg ».

À cette date, les Costa de Beauregard, qui avaient racheté les biens des seigneurs des Marches en 1831, étaient les plus gros propriétaires terriens du village. Ce patrimoine avait déjà été divisé en plusieurs unités de production : le château proprement dit (devenu orphelinat de jeunes filles), la ferme de Bellegarde, la ferme de Bellevue et la ferme du Bourg, dont on parle ici.



Madame Vernier épouse Rosset



Grands-parents, parents et enfants Rosset photographiés devant la ferme

*Document de la ferme du Bourg
aux Marches*
 Vendue au bail fait le 22 Janvier
 1910 entre Monsieur Goffe R. Bourg
 et Monsieur Frédéric Bourg et Dame
 Frédéric Bourg, son épouse, enregistrée
 à la Rochette le 28 Janvier 1919, le
 comprenant des instruments aratoires, fourrants
 3 tonnes (Demi tonne) en bon état
 et bon état.
 3 ares
 1 potoir
 3 chariots, estimés chacun 100 francs
 1 échelle de meunier
 1 entouroir en bois
 En plus, à sa sortie il sera laissé
 1 hectare de prairie artificielle, déjà
 meunier au bail
 1 hectare de prairies naturelles
 (voisant à la route)
 Et la sortie des preneurs, tous
 les objets utilisés à l'essai seront
 rendus comme ils ont été reçus à
 l'essai

Partie de l'Inventaire

PRENEUF (Savoie) le douze février
 mil huit cent quatre vingt dix huit.
 PRENEURS SOLIDAIRES, ici présentés qui acceptent:
 DESIGNATION

UNE FERME dite "FERME DU BOURG" située sur le territoire de la commune des MARCHES, canton de MONT-MELIAN, et comprenant:

Maison d'habitation, rustique ; hangar, cour, jardin, prés, terres, champs hautinés, vignes et blachères, de la surface approximative totale de quinze HECTARES, cinquante cinq ares, figurés au plan cadastral de cette commune sous les N° 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, de la section E, 1009, 1079, 1080, partie 1081 partie, 1085, pie, 1086, 1087, 1088, 1092 et 1093 de la section A.

Ainsi au surplus que la dite propriété se poursuit et comporte, avec toutes ses dépendances, mais sans garantie de la contenance sus-indiquée, quelle que soit la différence avec celle réelle, les preneurs déclarant et reconnaissant l'avoir visitée et en avoir parfaite connaissance.

Bail de la ferme du Bourg



Il y avait bien sûr un jardin, mais pour les besoins personnels. Dans les trois grandes caves voûtées du corps de ferme, Frédéric cultivait aussi des champignons.

Les écuries du grand bâtiment abritaient un beau cheval de trait, deux bœufs et dix vaches (soit le 2^e troupeau du village, après les 20 vaches du château). Il s'agissait de vaches laitières dont le lait était envoyé à la coopérative fruitière au hameau de Bovet¹. Seule, la Sœur Camille du château faisait encore le fromage elle-même.

Le rythme de la vie agricole n'autorisait que peu de repos. Pierrot se souvient de cette enfance rustique et rurale, du « cochon » chez les uns et chez les autres, comme d'une fête campagnarde.



Pierrot Rosset chevauchant
le cheval de trait

« *Quand on descendait les bœufs au marais, on passait sur la route. Il fallait faire attention, un jour une vache a embugné une voiture, coffre et capot enfoncés. Et la vache a continué de marcher par dessus* ».

« *J'emmenais les bœufs à l'abattoir de Montmélian à pied car ils refusaient de monter dans le camion. Les bouchers Janin des Marches et Bernard de Challes achetaient la viande* ».

« *On ferrait les bœufs et les chevaux chez François et René Seyssel* ».

« *On a été les derniers à faire la batteuse, : ça prenait 6 heures ! Mais on donnait la main sur 15 jours pour s'aider entre voisins car 10 personnes étaient nécessaires. C'était la batteuse « Bocquet » au début alimentée par une machine à vapeur* ».

20

« *On n'avait pas d'ouvriers, sauf lors des saisons. A la fin des années 1940, on a eu aussi des prisonniers de guerre allemands* ».

Rentré de l'armée en 1961, Pierrot entra au chemin de fer à Modane, à Tencin, à Lancey, puis 22 ans à Pontcharra, avant de prendre une juste retraite dans les années 1990.

Cela ne l'empêchait pas de continuer à aider aux travaux agricoles :

« *Je faisais les 3-8, je terminais à 4h du matin à Modane, je prenais le train, arrivais à 7 heures à Chignin et remontais aux Marches à vélo, pour aider lors des foins ou des vendanges* ».

Pendant que la ferme fructifiait, le fonds passa des mains des Costa à celles des Sœurs de la Charité et de Saint-Vincent-de-Paul, puis fut racheté par la commune à l'époque du maire Roulet.

A la fin de l'activité agricole, le bâtiment fut donc aménagé par le pouvoir municipal pour devenir *la ferme Rosset* actuelle, les terrains plus au nord se couvrirent de HLM.

L'allure générale de la ferme Rosset a été préservée et accueille aujourd'hui des appartements, mais aussi les commerces essentiels à notre vie locale.



Pierre Rosset

La korsa d'lè r'nolyè.

La course des grenouilles.

On kou, djè lo maré, la réna d'lè r'nolyè avyéve organija na korsa dè r'nolyè.

Une fois, dans les marais, la reine des grenouilles avait organisé une course de grenouilles.

Y'été a chla k'alyéve ar'vo a monto la premyéra i sonzhon d'la granta roua di molin.

C'était à celle qui allait arriver la première au sommet de la grande roue du moulin.

Adon, on moué dè r'nolyè s'éton rasèblo to-t-itor d'la roua di molin pè

Donc, une foule de grenouilles s'étaient rassemblées tout autour de la roue du moulin pour vé sè, é pè èkoradjé d'leu kri lè r'nolyè lè ple dégordi.

assister au spectacle, et pour encourager de leurs cris les grenouilles les plus dégourdies.

Bincheur, chô zhor, la roua di molin vriyéve po.

Bien sûr, ce jour-là, la roue du moulin ne tournait pas.

Lè r'nolyè son kan mémo po tan bétche !

Les grenouilles ne sont quand même pas bêtes à ce point !

21

Mé è vré lo zhè kréjévon po k'na r'nolya pojise monto tan k'i sonzhon d'na roua d'molin.

Mais en réalité les gens ne croyaient pas qu'une grenouille pût monter jusqu'au sommet d'une roue de moulin.

É lo kri k'on pojéve ètèdre rinmovon tozhor la méma chouza :

Et les cris qu'on pouvait entendre ressassaient toujours la même chose :

Kinta foléro d'volé monto tan k'a lénô !

Quelle folie de vouloir monter jusque là-haut !

Yè po Dje posiblo d'être as'fou !

C'est pas Dieu possible d'être aussi fou !

Totè lè zhouénè r'nolyè sè son bincheur èsèya a seuto chi lo kopè d'la roua mé yè n-a

Toutes les jeunes grenouilles ont bien sûr essayé de sauter sur les augets de la roue mais il y en a

on moué k'on abandono apré lamè dou-trè z'ésè.

beaucoup qui ont abandonné après seulement deux-trois essais.

La grousa difikulto y'été k'i falyéve seuto preu yô di premi kou p'sè pozò djè on kopè

La grosse difficulté était qu'il fallait sauter assez haut du premier coup pour se poser dans un auget

k'été po trô klantcha.

qui n'était pas trop incliné.

Pask'avoué la mosa kè r'kovrjive lo kopè on n-avyéve vjto fé dè gliché é d'sè r'trovo djè l'éga di byé.
 Parce qu'avec la mousse qui recouvrait les augets on avait vite fait de se retrouver dans l'eau du bief.

É poué y'avyéve tozhor l'moué d'baban kè r'jévon dè chlè kè r'tonbovon djè l'éga.

Et puis il y avait toujours la foule des badauds qui riaient de celles qui retombaient dans l'eau.

Alor bincheur, ryè k'sè nè dékoradjéve d'zha po mo.

Alors bien sûr, rien que ça en décourageait déjà un bon nombre.

Finalmè, totè lè r'nolyè sè son dékoradja, on r'noncha, on t-abandono, èksèpto yona

Finalement, toutes les grenouilles se sont découragées, ont renoncé, ont abandonné, excepté une **k'a kontinouo a s'kranpono, a s'mint'ni mogré to.**

qui a continué à se cramponner, à se maintenir malgré tout.

É lo zhè, p'tou kè d'ékoradjé noutra r'nolya, sè son b'to a la démoralizhé è djè

Et les gens, plutôt que d'encourager notre grenouille, se sont mis à la démoraliser en disant

k'l'êtè fôla, k'èl volyéve fore la krôna, s'fore vé dèvan to l'mondo é poué d'è pôse.

qu'elle était folle, qu'elle voulait faire la fanfaronne, se donner en spectacle devant tout le monde et j'en passe.

Apré d'grou z'éfor, d'bouonè souo, chla r'nolya, è seutè d'on kopè a l'otro,

Après de gros efforts, de bonnes suées, cette grenouille, en sautant d'un auget à l'autre,

è kan mémô ar'vo, tota blèta d'shô, i sonzhon d'la roua.

est tout de même arrivée, toute trempée de sueur, au sommet de la roue.

Lo zhè è r'nivon po.

La foule n'en revenait pas.

Kinto korazho, kinta pachèsa, kinta volonto !

Quel courage, quelle patience, quelle volonté !

Y'avyéve po dè mô preu byè pè parlo dè ch'l'èsploua, d'chô tor d'foursa.

Il n'y avait pas de mot assez bien pour parler de cet exploit, de ce tour de force.

Y'êtè véraramè kokaryè k'on s'rapél're lontè.

C'était vraiment quelque chose dont on se rappellerait longtemps.

Kan noutra r'nolya è r'dèchèdi d'lénô, to l'mondo s'son prèsò itor d'èl pè

Quand notre grenouille est redescendue de là-haut, toute la foule s'est pressée autour d'elle pour

savé k'mè l'avyéve fé pè t'ni l'kou as' lontè, pè konyétre sè

savoir comment elle avait fait pour tenir le coup aussi longtemps, pour connaître ses

z'inprèchon é l'idé k'l'avyéve peuso a monto tan k'a lénô.

impressions et l'idée qui l'avait poussée pour monter jusque là-haut.

Mé on kou dèvan noutra r'nolya k'è r'gétove tô chlo zhè sè konprèdre,

Mais une fois devant notre grenouille qui regardait tous ces gens sans comprendre,

on s'è aparchi k'l'êtè sôrda k'm'on topin, mé véraramè sôrda.

on s'est aperçu qu'elle était sourde comme un pot, mais vraiment sourde.

Dinse, sè l'été ar'vo tan k'i sonzhon, y'è final'mè pask'è lavyéve po poji ètèdre
 Ainsi, si elle était parvenue jusqu'au sommet, c'est finalement parce qu'elle n'avait pas pu entendre
totè lè bétchan-néri k'lo zhè avyévon de chi lyè p'la fore r'nonché.
 tous les quolibets que les gens avaient dits sur elle pour la faire renoncer.

Alor, la morale d'l'istouéra :

Alors la morale de l'histoire :
Fô po ékito chlô k'on l'môvè travéro dè trovo a r'dire chi to, mémo kan y'è n-a
 Il ne faut pas écouter ceux qui ont la mauvaise manie de tout critiquer, même quand ce n'est
po fôta, parkè chlo zhè vo vôlon voutre mèlyeu z-èsposouére, vo kôpon lè plôtè
 pas nécessaire, parce que ces gens vous volent vos meilleurs espoirs, vous cisaillettent les jambes
p'vo z-èpatché d'alo d'l'avan.
 pour vous empêcher d'aller de l'avant.

D'après Roger Viret Chi la rota d'la Korbeura

LE SAVIEZ-VOUS ?

M. Philippe Casset, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur

Le Journal Officiel du 18 janvier 2005 nous apprend que Philippe CASSET, secrétaire général de l'établissement public Rebâtit Notre-Dame-de-Paris, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Philippe Casset a des attaches locales : son arrière-grand-père :

Bernard Joseph CASSET né à Les Marches, paroisse de Myans, le 31 mai 1855, a épousé à Les Marches le 08 décembre 1880, Euphrasine RAVIER née à Les Marches paroisse de Myans le 10 juin 1858.

(AD073 3E 1417 p82/117)

(AD073 3E 3138 p163 /356)

M. Pierre Perceval, Garde du corps de Napoléon

Jean-Marc Guilmot, généalogiste, nous a transmis ce document trouvé sur Gallica concernant le célèbre Pierre Perceval dont nous avons parlé dans l'ouvrage *L'impôt du sang*.

Fils de Claude Perceval et de Marie Richard, né aux Marches en 1779, il a entamé une grande carrière militaire (garde du corps de Napoléon en Egypte). Il est décédé à Chenoise (77 - Seine et Marne) le 20 juillet 1830.

Pierre Perceval était alors garde forestier, il s'est marié en 1817 dans cette commune, où il a eu 3 enfants, dont 2 garçons décédés jeunes (respectivement 21 mois et 2 mois).

Devenu veuf, il s'est remarié en 1825.

Ce qui est troublant c'est que Chenoise est la commune où Adélaïde de Bellegarde avait établi demeure après la Révolution. Une coïncidence qui invite à de nouvelles investigations....

Les habitants de Saint-André au fil du temps

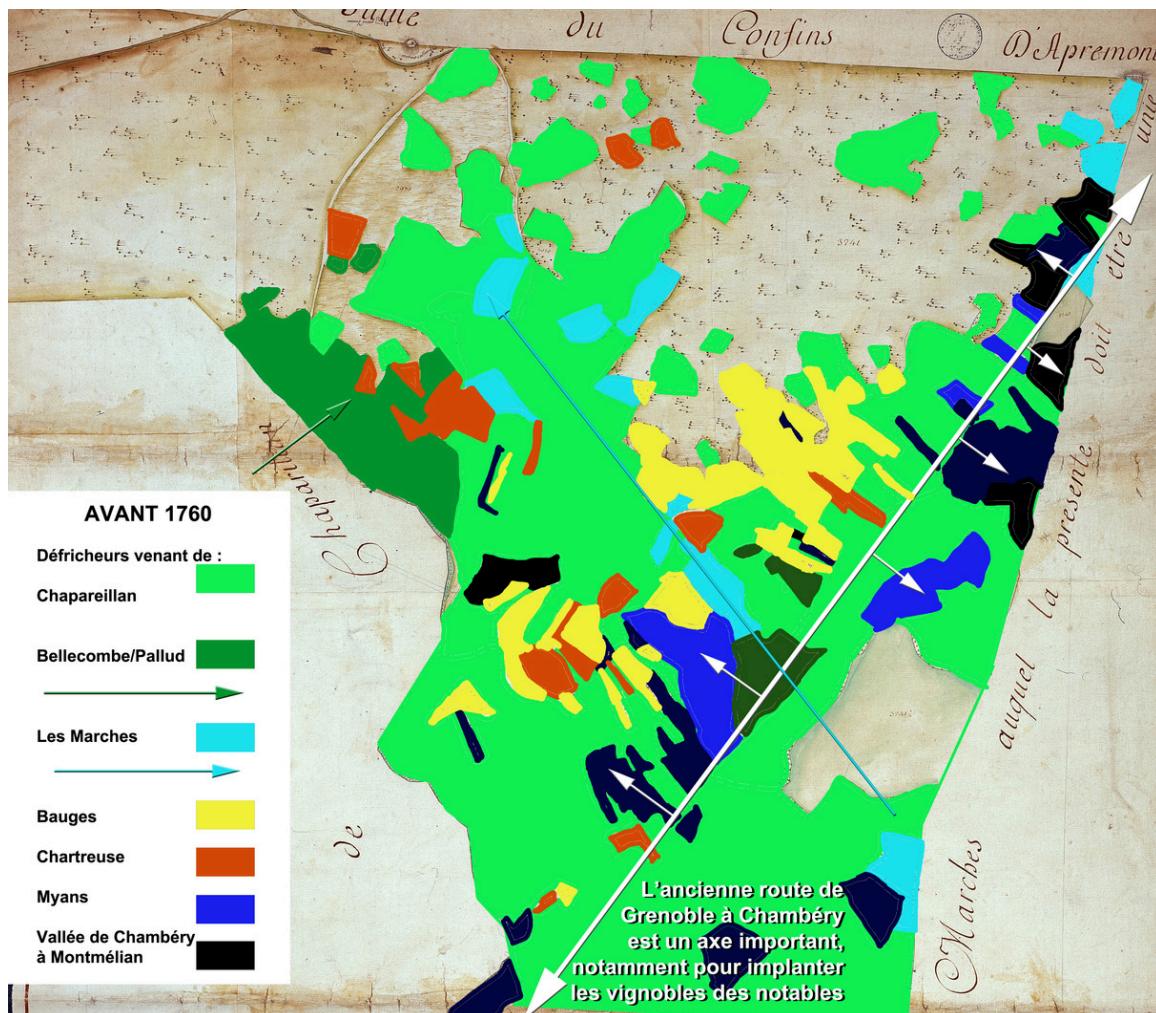
Lors de la réalisation de la mappe sarde en 1732, Myans est intégré au territoire de Les Marches tandis que la partie sud-ouest de la commune actuelle dépend des paroisses de Chapareillan et Bellecombe. Saint-André de Chapareillan est rattaché en 1760 lors du traité de rectification de la frontière (traité du 4 mars 1760).

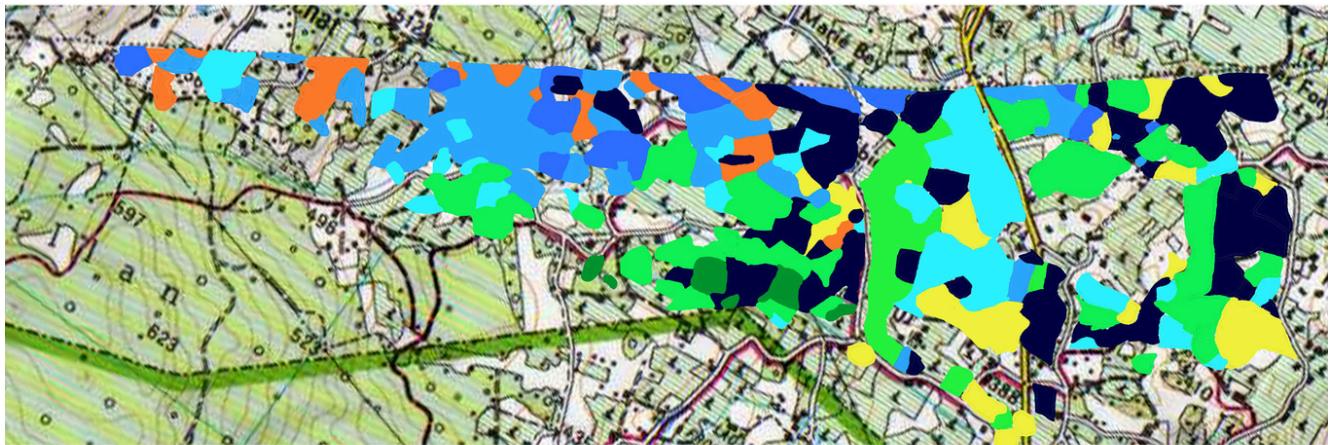
RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DES PAROISSES (Cote 806 - Archives de Savoie).

Villes et hameaux des territoires cédés au Roi de Piémont-Sardaignes.

Chapareillan hameau de Saint-André : sont cités 16 familles : BASSINAT, BAUDRIN, BESSON, BONPAILLE, CAVAT, CAVET, COUDURIER, DROGUET, MAZET, MERMET, MOLLARD, MOLLARD PEROTTON, ORTOLIAN, POLLIET, PROVEN, ROLLAND.

24





Après 1800	
Défricheurs venant de :	
Chapareillan	Vert clair
Bellecombe/Pallud	Vert sombre
Les Marches	Bleu clair
Bauges	Jaune
Chartreuse	Orange
Apremont StBaldoph	Bleu
Vallée de Chambéry	Noir

Les communaux dauphinois de Saint-André continuent au XIXe de se faire grignoter

Après 1800, les gens de Chapareillan et de Bellecombe (Vert clair et sombre) prolongent leur expansion, tandis que sur toute la frange nord arrivent les gens d'Apremont et de Saint-Baldoph (bleu).

Entre ces deux mouvements s'intercalent les gens des Marches (bleu clair).

La partie basse de Saint-André est mitée par les Chambériens (sombre) et les Baujus (en jaune) qui continuent leur colonisation entamée au XVIIIe.

25

La première population établie à Saint-André était liée à l'agriculture et la vigne.

En Savoie, le sarto ou cellier désigne la petite habitation située dans les vignes remplaçant, pour certains usages, la maison familiale souvent éloignée de plusieurs kilomètres. Dans cette maison, il y a tous les ustensiles nécessaires à la vie journalière.

Lors de nos recherches, dans la table de 1761, nous avons trouvé des personnes possédant des vignes. Certaines ont des celliers aux lieux-dits de Saint-André (mais elles n'y habitent pas pour autant). Nous trouvons les noms suivants originaires de différentes communes dans de nombreux lieux :

- D'Argentine :

Bugnette à Arbé (3 celliers)

- De Bellecombe :

- A Arbé : Combe, Colomb, Girod (plusieurs possesseurs), Guiffrey, (Guiffrey) (plusieurs possesseurs), Huchet veuve Chivet, Jacquet (plusieurs possesseurs), Marechal, Plat
- Au Colombier : Guiffrey
- Aux Eaux : Bafert, Guiffrey dit Dagot
- Au Lavieu : Gay, Guiffrey, Morel

- De Chambéry :

- Aux Combès : Buisson (3 celliers)
- A Arbé : Deviaz (1 cellier) et à Saint-André

- De Chapareillan :

- A Arbé (Arbey) : Berruet, Blanc, Blard, Brunan, Cornier, Darbey, Duvillard (plusieurs possesseurs), Folliet, Droguet (plusieurs possesseurs), Genevois-Roux, Gapian, Germin, Girard (plusieurs possesseurs), Guiffrey, Jacquet, Paturel (1 maison), Perret, Pittet, Plat, Reveille, Roux, Traver (Veuve) (1 cellier)
- Au Colombier : Baron, Berruet, Combe, Curialet, Duvillard, Droguet
- A la Combe de Truchon : Duvillard, Rolland (1 maison)
- Aux Combès : Charles, Labé
- Aux Fontanettes : Besson, Biron, Droguet, Labé
- Au Grand Pré : Bordet
- Au Lavieu : De Cote (2 possesseurs), Gay (1cellier), Girard
- Au Mollard : Darbey, Germin, Guimet
- A Saint-André : André (2 frères), Blanc, Berruet, Caille, Charles, Claret, Darbey, Duvillard, Favre la Tour, Genevois-Roux, Girard, Grignon, Guimet, Pertuis, Rat, Roux, Tarin

- De Chambéry :

- A Arbé : Chiron dit Frarin
- Aux Eaux : Provin (Provent)
- Au Lavieu : Chiron dit Frarin
- A Saint-André : Besson, Vallier, Vincent

- Des Entremonts :

- Bertin au Colombier, Lavieu
- Guiguet à Arbé

- De Grenoble :

- Le marquis Louis de Lacroix de Bisançon à Arbé

- D'Hauterive :

- Marmet à Arbé, à Saint-André

- Des Marches :

- A Arbé : Cavet (1 maison)
- Carret : à Saint-André
- Chevalier à Saint-André
- Maurin à Saint-André (plusieurs possesseurs)
- Pegat à Saint-André, Myans

- De Montagnole :

- Favier à Arbé (cellier)

- De Pontcharra :

- Saint-André : Blanc (celliers)

- De Saint-Marcel :

- Gay à Arbé
- Drillat à Arbé
- Peclat à Arbé, aux Eaux

-- Personnes ou congrégations religieuses :

- Bertin : révérend curé de Saint-Jean à Arbé (3 celliers), au Lavieu, Saint-André
- Pigard (révérend) de la chapelle de Saint-Martin (Chapareillan) à Arbé Curé de Bellecombe sous le vocable de Saint-Blaise à Arbé. Les révérends-pères de Myans de Notre-Dame de Myans à Arbé, Saint-André.

Nous nous demandions s'il existait des liens avec certains villages des contreforts des Bauges avec Saint-André.

Dans la table générale de 1761, ces familles sont répertoriées comme possesseurs de vignes. Certaines possèdent un cellier ou plusieurs celliers.

Pour Puygros :

- Casset : à Saint-André
- Chaffardon dit Catin à Arbé
- Chapui (Chapuis) aux Fontanettes, à Saint-André

Pour Thoiry : ce sont des fratries ou des descendants. Ces derniers sont appelés les hoirs.

Nous trouvons 29 familles dont les patronymes sont les suivants :

- Callet : à Arbé (3 celliers)
- Cavet (Cavat) aux Combes (1 frère ayant 3 celliers), au Colombier (le deuxième frère ayant aussi 3 celliers) et Arbé

- Chabert aux Combes (3 celliers) et Chabert à Arbé (3 celliers)
- Chaffardon dit Cattin à Arbé
- Chatelain aux Combes, au Lavieu, Arbé et Saint-André
- Fromagé (Fromaget) à Arbé, à la Combe de Truchon (cellier),
- Granjat aux Combes de Truchon et Saint-André
- Pachiaud (Pachoud) dit Rigairia (Regairaz)
- Pachou à Arbé
- Pavet au Lavieu
- Provin (Provent) à Sait-André, aux Combes de Truchon (plusieurs possesseurs et plusieurs celliers)
- Provin (Provent) dit Claize à la Combe de Truchon (cellier)
- Pavet à Lavieu
- Veiron (Voiron) à Lavieu
- Veiron (Voiron) dit Gavaret à Arbé (plusieurs possesseurs et plusieurs celliers)

- Origine géographique des chefs de famille habitant
- Saint-André en 1832 :
 - André dit Beaumont Claude de Chapareillan
 - André dit Beaumont Joseph de Chapareillan
 - Berthet François de Chambéry
 - Besson Antoine d'Entremont
 - Brunier Claude d'Apremont
 - Burdin Georges d'Apremont
 - Casset François de Saint-Jeoire
 - Cavat Jean de Chapareillan (les hoirs)
 - Chapperon Humbert Les Déserts ?
 - Chevallier Joseph de Saint Baldoph

- Chevallier Claude de Les Marches
 - Chiron Pierre de Chambéry
 - Collomb Joseph de Chapareillan
 - Droguet Maurice des Marches
 - Fenestra(z) André de Sonnaz
 - Folliet Humbert de Chapareillan
 - Folliet Louis né aux Marches d'une famille originaire de Chapareillan
 - Gachet Claude de Puygros
 - Gandy Benoît natif Chapareillan frère de François ci-dessous
 - Gandy François natif de Chapareillan d'une famille originaire de Curienne
 - Gay Benoît d'Apremont
 - Guillerme André de Chapareillan
 - Janon Jean de Chapareillan
 - Lalaz Antoine Joseph de Puygros
 - Lalaz Joseph dit l'Heritier de Puygros
 - Lalaz Louise (veuve) de Puygros
 - Mollard Thomas de Thoiry
 - Mongelard Julien
 - Pernet Charles de Chapareillan
 - Poncet Laurent d'Apremont
 - Pratis Pierre de Chambéry
 - Sandre Balthazard de Chapareillan
 - Sandre François de Chapareillan
 - Savoya (Savoie) fils de Charles ; Charles Stanislas (père) natif de Turin mais habitant de Les Marches
 - Vissoud Etienne de Les Marches

Les maçons de Saint-André :

Dans les recensements : certains sont aussi agriculteurs.

En 1838 : Lapras Pierre

En 1838 : Gandy François maître-maçon

En 1838 : Guillot Pierre

En 1839 : Niccollet Anthelme

En 1843 : Martin Joseph à Saint-André ?

En 1843 : Thevenon Philibert

En 1845 : Besson Balthazard

En 1845 · Vettier Laurent

En 1846 · Rinchet Claude

En 1849 : Rinchet Claude (le)

En 1849 : Ouverture François

En 1857 : Brunier Joseph

En 1861 : Binchet Claude

En 1861 : Kinet Claudio

En 1862 : Casset Claude

En 1862 : Léopold Clau

Savoir, et cest pour déterminer au moyen d'un
 chiffre de la population, la commune de
 Chappallans, le rapport dans lequel doivent
 être partagés le communau de Chappallans,
 et de St. Andre en formant la partie des
 habitans de ce dernier hameau avec le territoire
 communal de St. Andre. Cet état dû au
 29 Janvier 1832 a été refusé par ordonnance
 du conseil du 11 Janvier dernier. D'après la
 lettre de M. l'Intendant Général du 14 Décembre
 présent

N ^o ord et nom de la famille	Nom des chefs de la famille	—	Nombre d'individus		
			Sept	Sept	Sept
11.	Chevallier Claude	—	Sept	individus	Sept
12.	Chivres Pierre	—	Six	Sept	Six
13.	Collomb Joseph	—	Huit	Sept	Sept
14.	Droquel Maurice	—	Dix	Sept	Sept
15.	Frénetra André	—	Dix	Sept	Sept
16.	Gollat Humbert	—	Dix	Sept	Sept
17.	Gollat Louis	—	Dix	Sept	Sept
18.	Gachet Claude	—	Huit	Sept	Sept
19.	Gaudy Benoît	—	Dix	Sept	Sept
20.	Gaudy François	—	Huit	Sept	Sept
21.	Gau Benoît	—	Sept	Sept	Sept
22.	Guillerme André	—	Huit	Sept	Sept
23.	Janoy Jean	—	Dix	Sept	Sept
24.	Lalaz Antoine Joseph	—	Six	Sept	Sept
25.	Lalaz Joseph	—	Crois	Sept	Sept
26.	Lalaz Louis (La Guive)	—	Crois	Sept	Sept
27.	Molard Thomas	—	Sept	Sept	Sept
28.	Mongelard Julien	—	Six	Sept	Sept
29.	Perrut Charles	—	Sept	Sept	Sept
30.	Pojet Laurent	—	Huit	Sept	Sept
31.	Pratier Jean	—	Dix	Sept	Sept
32.	Sandre Barthélemy	—	Cinq	Sept	Sept
33.	Sandre François	—	Cinq	Sept	Sept
34.	Claveyrol Charles	—	Cinq	Sept	Sept
35.	Gissois Etienne	—	Cinq	Sept	Sept
Total des individus			Cent quatre-vingt Sept		
			187		

En 1864 : Gandy François
 En 1865 : Fenestraz Pierre
 En 1870 : Casset Benoît (La Sciaz)
 En 1872 : Guillot François
 En 1874 : Droguet Jacques
 En 1876 : Gandy Louis
 En 1896 : Gandy François (Lachat,

Les meuniers de Saint-André :

- La famille André dit Beaumont ; originaire de Chapareillan présente à Saint-André en 1809 : Anne André dit

Beaumont X Cendre dit Carle Gaspard.

- La famille Bernard originaire de la Chavanne ; présente à Saint-André en 1876 : Joseph Bernard X Françoise Duffeal.

• La famille Callet originaire de Thoiry ; présente à Saint-André en 1891 : Joseph Callet X Marie Caroline Gandy est le dernier meunier exploitant dans le moulin qui est devenu la salle communale : salle du moulin.

• La famille Carret originaire des Marches ; présente à Saint-André en 1884 : Claude Carret X Vuillermet Louise.

- La famille Folliet originaire de Chapareillan ; présente à Saint-André en 1864 : Louis Folliet X Louise Viboud.

• La famille Guillaume originaire de Vimines et Montagnole ; présente à Saint-André en 1840 : Joseph Guillaume X Marie Roulier.

• La famille Perroux (Perroud) originaire de Saint-Thibault de Coux ; présente à Saint-André en 1851 : Jean Perroux X Sandre Françoise (meunière).

- La famille Pillet originaire de Vimines ; présente à Saint-André en 1851 : Michel Pillet X Anne Sandre.

- La famille Sandre ou Cendre originaire du petit-Barberaz ; présente à Saint-André en 1809 :

Gaspard Sandre (meunier) X Anne André dit Beaumont (meunière)

• La famille Thévenon ; originaire d'Apremont, elle est présente à St-André : Thevenon Pierre X Guillerme Françoise en 1833 ; Varvat Ferdinand X Thevenon Eugénie en 1861.

29

Sources :

Recensements, gabelle générale de Les Marches en 1761, dénombrement de la population de Saint-André en 1832, recherches dans les communes aux archives départementales de la Savoie et de l'Isère (état-civil en ligne).

Etat-Civil : recherches dans les registres de la mairie de Les Marches.

Cartographie Ghislain GARLATTI.

Renseignements cadastre de Saint-André : Monsieur ROCHAIX.

Si vous avez des renseignements concernant ces familles de Saint-André à nous fournir, elles seront les bienvenues. Et bien sûr, vous pouvez nous rejoindre au groupe de généalogie de l'association ; nous serons heureux de vous aider dans vos recherches généalogiques personnelles.

Le groupe **Généalogie**

30 mars 2025

Le premier monument de France à rassembler tous les morts de toutes les guerres contemporaines de 1789 à nos jours.

L'association Mémoire et Patrimoine des Marches a financé une stèle en souvenir de 9 soldats marcherous tombés lors des guerres d'Italie (1848), de Crimée (1856) et de 1870 (guerre franco-prussienne). Ce dimanche 30 mars, après un beau défilé la plaque a été dévoilée par deux jeunes descendant d'un FFI et d'un FFL.

Pour la première fois encore en Savoie, des Savoyards ayant fait le sacrifice suprême lors de ces "guerres oubliées" d'Italie et de Crimée ont été honorés. Ghislain Garlatti, président de "Mémoire et Patrimoine", a ouvert la cérémonie par un vibrant discours.

Pour l'occasion, 18 drapeaux d'associations patriotiques ou combattantes et près de 120 personnes sont venus assister à la manifestation agrémentée des musiques de la fanfare d'Albens, des parades en uniformes d'époque et des salves de Militaria sabaudiae et de Savoie militaria.

Après les discours et les gerbes du Souvenir napoléonien, du Souvenir savoisien, dont c'était la première grande cérémonie, de la Société des Volontaires de 1870, la foule a pu partager le vin d'honneur en contemplant de riches expositions sur ces évènements.

30





La famille Korngold

Commémoration du 8 mai 2025

Myans

Suite à l'article de Maurice Baron paru dans notre bulletin n°31, la commémoration du 8 mai 2025 a pris à Myans une dimension toute particulière.

Les recherches de M. Baron ont permis de faire toute la lumière sur la survie aux Abymes d'une famille d'origine juive durant la dernière guerre mondiale.

Ce 8 mai, un des enfants survivants ainsi que les descendants de cette famille sont revenus sur les lieux de cette histoire.



Après une visite à la "maison-refuge", Monsieur le maire de Myans a chaleureusement accueilli ces rescapés du xx^e siècle.

Le maire a ensuite ouvert les portes de l'ancienne classe où les petits suivaient les cours.



Puis le Père Clément fit visiter le sanctuaire de Myans et notamment le cloître qui donne sur une cave à double entrée qui aurait permis durant la guerre au Père Percevoz de cacher et d'exfiltrer vers la Suisse des réfugiés juifs.

La cérémonie au monument aux Morts fut suivie de la projection du témoignage pour Yad Vashem d'un des enfants caché aux Marches à l'époque.

Ce jour là chacun aura touché l'histoire et aura été touché aussi par elle.

Gh. GARLATTI



7 février 2025 Assemblée générale



14 juin 2025 Visite du jardin conservatoire d'Apremont

Au pied du Granier, sur les pentes du parc régional du Massif de la Chartreuse, le Jardin Conservatoire des lichens et des champignons d'Apremont.

Route de Lachat 73190 Apremont - www.animateurchampi.com



21 mars 2025 Mise en place du panneau pédagogique de la borne 46. en partenariat avec l'Association Histoire en Cœur de Savoie.



Visite guidée du sentier des bornes sardes
memoire.patrimoine@gmail.com
ou 06 88 72 87 77



De juillet à septembre 2025 Visites du Bourg médiéval

Toujours autant de succès pour notre bourg médiéval



5 juillet 2025 Croc'patrimoine, 4^e édition



7 juillet 2025

Visite culturelle à Aime



Basilique Saint- Martin, Tour Montmayeur, musée archéologique.

Les Guides du Patrimoine Savoie Mont Blanc vous proposent toute l'année plusieurs visites guidées.



34

6 septembre 2025

Forum des associations



21 septembre 2025

Journée européenne du patrimoine

Visite du bourg

Visite de la ferme Poncet et son musée agricole

1732 route du Grésivaudan

73800 Les Marches

Repas convivial à la ferme



Octobre 2025

Fouilles archéologiques

En octobre, Paolo Forlin, enseignant-chercheur de l'université de Bologne en Italie, est venu mener une campagne archéologique (avec les autorisations de la DRAC) sur les limites de l'effondrement du Mont Granier et sur ce qui se cache dessous ... et les découvertes ont été nombreuses !

Avec le soutien de l'ADRAS et l'aide logistique de "Mémoire et Patrimoine", les archéologues ont trouvé sous la couche du glissement de la matière végétale très bien conservée ainsi que des traces d'occupation gallo-romaine.

Les archéologues reviendront en 2026 afin d'élargir le champ de leurs recherches en utilisant des radars géophysiques.

Les propriétaires de Murs, Les Marches, ou de Myans, souhaitant participer au prochain programme, sont invités à contacter notre association.

un documentaire plus complet sur **FB** de l'association :

<https://www.facebook.com/share/v/168k7upihZ/>



Paolo Forlin et son équipe - Octobre 2025

35



